



Rapport d'activités

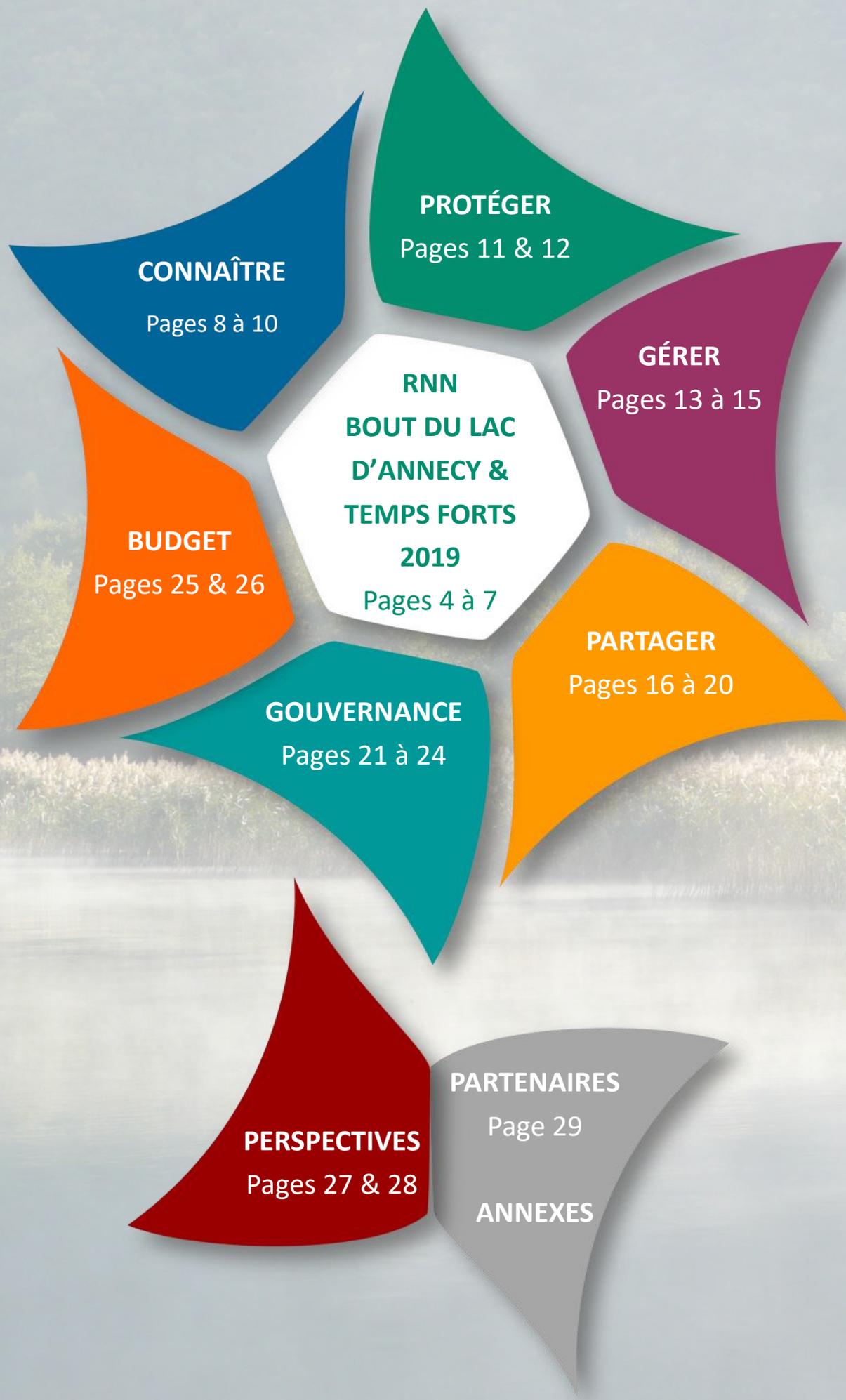
2019



Réserve Naturelle
BOUT DU LAC D'ANNECY



Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie





RÉSERVE NATURELLE DU BOUT DU LAC D'ANNECY

Englobant la zone humide et les deux affluents principaux du lac d'Annecy, l'Ire et l'Eau Morte, c'est un havre s'étendant sur 84 hectares terrestres, complétés par les 10 hectares lacustres de son périmètre de protection .

Ce riche écosystème, organisé autour des milieux alluviaux (rivières, berges, forêt) et des zones humides associées (prairies, marais, roselières), abrite une faune et une flore spécialisées, qui bénéficient du calme et de la naturalité des lieux, atouts raréfiés autour du lac.

Situation géographique de la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy

Crédit : CEN74—2020

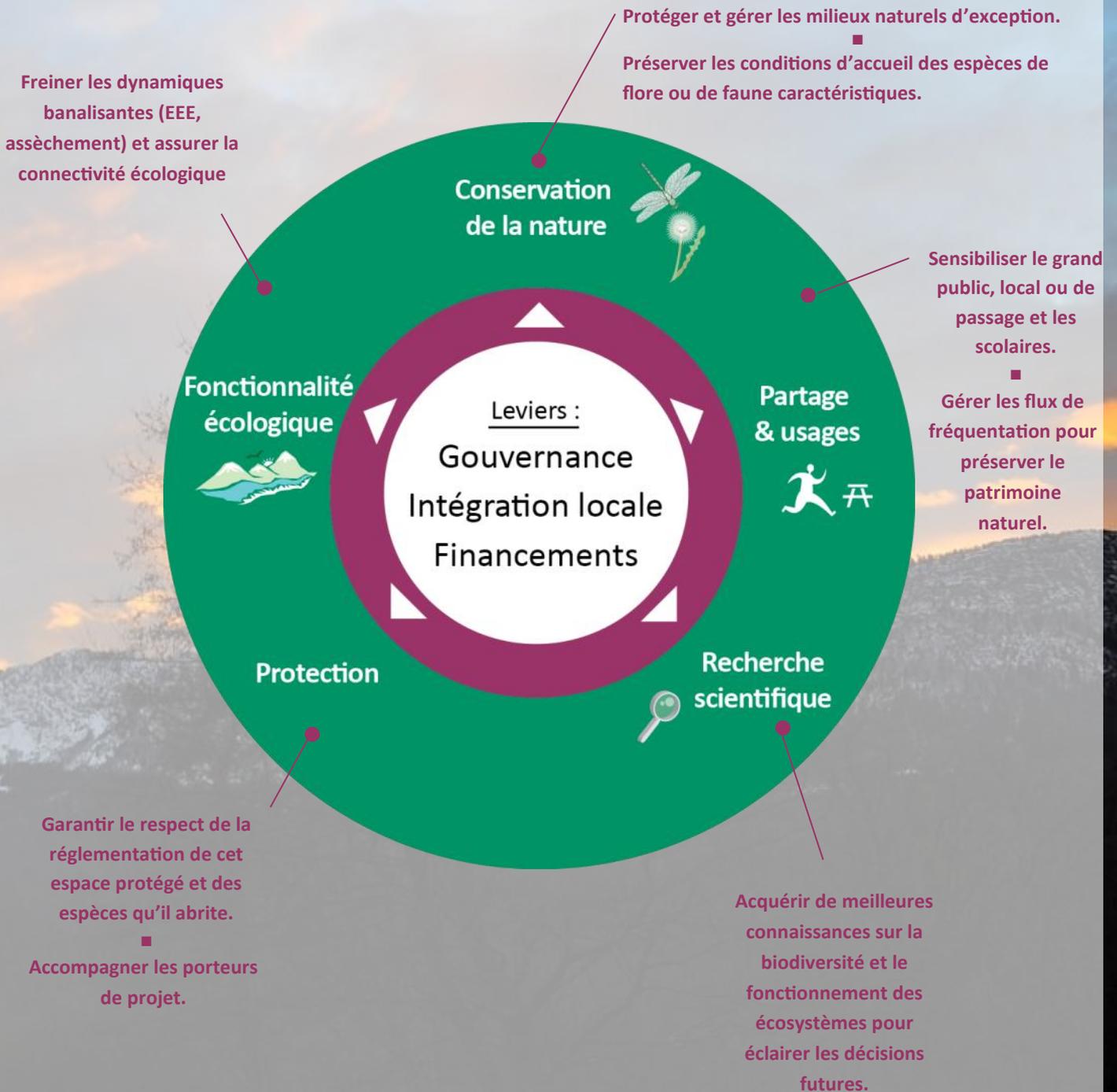


Réserve Naturelle Nationale du Bout du Lac d'Annecy



Notre feuille de route

Crédit : CEN74—2019



TEMPS FORTS 2019

Du changement dans l'équipe

Violaine Laucoin a été remplacée en mars par Lise Camus-Ginger en tant que conservatrice pour les trois réserves de plaine du département : le Roc de Chère, le Bout du lac d'Annecy, et le Delta de la Dranse.

Autres nouveautés en 2019, des renforts de surveillance, avec deux gardes temporaires, Emilie Dumont-Dayot et Laureline Durand. Une volontaire en service civique et un contrat à durée déterminée, ont aussi appuyé l'équipe d'animation : un grand merci à Capucine Duclos et Marine Veck !

Un crapauduc flambant neuf !

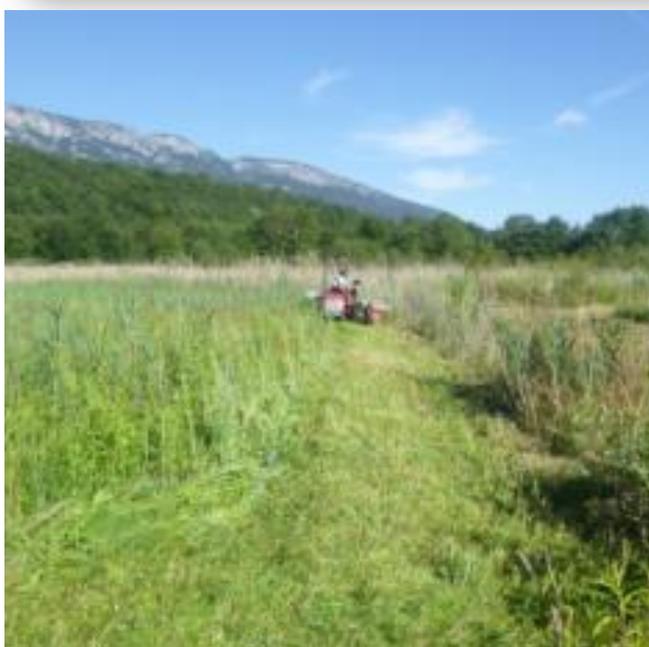
L'année 2019 aura été une révolution pour les crapauds du Bout du Lac avec la construction d'un crapauduc sous la route Rd909a par le Département. Dix tunnels en béton sous la route, fonctionnant toute l'année, ont remplacé le filet et les seaux installés chaque année de février à avril par les bénévoles des Amis de la réserve naturelle depuis 20 ans. Les crapauds sont maintenant autonomes ! Seul un chantier annuel sera nécessaire avec les bénévoles pour nettoyer le dispositif. Le premier passage de crapaud dans les tunnels début 2020 a bien fonctionné, avec 630 crapauds recensés.



Fin du projet Grands lacs alpins

Toutes les bonnes choses ont une fin. Le projet européen POIA-CIMA Grands lacs alpins, après 3 ans de déploiement, s'est achevé fin 2019.

Ce projet a permis le financement de nombreuses actions de gestion et de sensibilisation au cours des 3 dernières années : fauche ou débroussaillage des milieux ouverts, surveillance des espaces naturels du lac d'Annecy, création de mobiliers d'accueil (voir encarts ci-contre), organisation d'évènements et recherche...



Un chantier participatif un peu spécial

Asters CEN 74 est soutenu depuis de nombreuses années par Clarins pour ses actions en faveur du Gypaète barbu et sur les espaces naturels du lac d'Annecy. Le 15 juin, les équipes du Conservatoire ont accueilli les salariés genevois du groupe pour un chantier d'arrachage de plantes invasives sur le delta de l'Ire et dans le marais de Giez, Faverges-Seythenex et Doussard. L'après-midi, des temps conviviaux et une sensibilisation à ces espaces naturels ont été organisés pour l'équipe de Clarins.



Une journée technique

Le 18 septembre, une journée technique sur le thème « Accueillir et protéger » s'est tenue dans la salle communale de Doussard ainsi que sur la réserve naturelle. La journée était co-animée par le réseau Empreintes, dans le cadre du POIA-CIMA Grands lacs alpins.

Au menu pour les 30 participants, les éclairages de 3 grands témoins venus d'autres sites naturels et organismes de recherche, des ateliers d'échanges créatifs pour créer et partager des solutions sur le thème, et une visite du Bout du lac à plusieurs voix avec les divers acteurs intervenant sur le site.

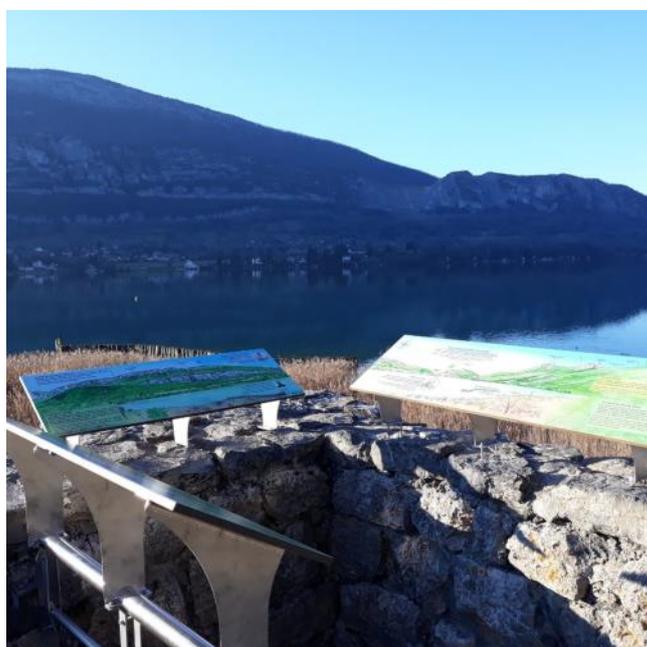


Des tables d'orientation en haut de la tour de Beauvivier

Réclamées depuis des années par les usagers réguliers comme par les visiteurs occasionnels du site, des tables d'orientation ont enfin pu voir le jour au sommet de la Tour de Beauvivier !

Financées grâce au projet POIA-CIMA Grands lacs alpins, elles ont été installées en fin d'année, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Un beau travail de collaboration entre l'équipe et les prestataires pour les textes (bilingues français - anglais) et les graphismes !



CONNAÎTRE

Étudier, décrypter, innover, tester, changer de cap, évoluer... Les sciences sont des outils fondamentaux pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et ses fragilités ! Les réserves naturelles de Haute-Savoie sont créatrices de lien set d'opportunités scientifiques avec les universités. Elles facilitent la réalisation d'études sur les changements climatiques, les fonctionnalités des écosystèmes, la biodiversité ou le tissu social. C'est une chance, car mieux connaître permet de mieux protéger.





Suivi photographique du delta de l'Ire



Delta de l'Ire en Septembre 2014
Crédit : CEN74



Delta de l'Ire en Octobre 2019
Crédit : CEN74

Le delta de l'Ire est protégé depuis la mise en place du périmètre de protection de la réserve naturelle en 2015 (accès interdit). Les effets de la protection de ce delta sur la végétation sont bien visibles sur les deux photos ci-dessus, prises avant la mise en protection, puis 4 ans après.

Le delta était utilisé avant 2015 comme une plage avec plus de 250 personnes les jours d'affluence en été. La flore était piétinée, et à la fin de l'été, toute végétation pionnière sur les galets avait disparu. En octobre 2019,

la végétation pionnière est bien revenue (voir sur la partie gauche de la photo), et ne souffre plus du piétinement estival. Sur la partie droite, il s'agit d'un bras mort de la rivière où l'eau s'écoule encore régulièrement lors des crues, limitant la recolonisation de la végétation.

Le delta de l'Ire a retrouvé ainsi une dynamique fluviale naturelle et une multitude de micro-habitats riches en espèces.

Thèse sur les espèces exotiques envahissantes

Un travail de thèse sur le thème «Comprendre et prédire les impacts des plantes invasives sur les dynamiques de réseaux trophiques» est mené par Marie Grand du Laboratoire d'ECologie Alpine (LECA), avec un terrain d'étude qui se partage entre la réserve du Bout du lac d'Annecy et le marais de Giez.

L'objectif est d'acquérir une vision d'ensemble sur plusieurs niveaux trophiques : compétition végétale entre espèces, relations plantes - pollinisateurs, échanges physico-chimiques et conséquences sur les cycles de matière.



Solidage géant
Crédit : CEN74

Pour atteindre ce niveau de connaissance, des inventaires et expériences sont menés pour identifier les conséquences de la présence du Solidage géant sur l'écosystème, mais aussi les mécanismes à l'origine de ces impacts. Une modélisation de la dynamique de ces fonctionnements sera à terme proposée, et permettra en particulier d'apporter des éléments sur le pilotage de la réserve naturelle concernant la gestion des espèces exotiques envahissantes, dont le Solidage.

Journée de rencontre gestionnaires-chercheurs

Les troisièmes rencontres nationales chercheurs - gestionnaires d'espaces naturels protégés, organisées conjointement par Réserves Naturelles de France, la Fondation pour la recherche sur la Biodiversité et Asters-CEN 74 avec le soutien de l'AFB et du Département de la Haute-Savoie, se sont tenues à Annecy les 17 et 18 avril 2019.

Elles ont été complétées par une sortie organisée le 19 sur les réserves naturelles du Roc de Chère et du Bout du lac d'Annecy, pour deux études de cas sur le terrain, autour du changement climatique. Accompagnée par plusieurs partenaires scientifiques et institutionnels, les équipes du CEN74 ont pu présenter aux professionnels certaines actions mises en œuvre pour conjuguer au mieux les enjeux de conservation et de gestion avec les actions de recherche.



Parmi les intervenants extérieurs sur le site du Bout du lac d'Annecy, Alain Thomas, membre du Comité Scientifique des Réserves Naturelles 74, a présenté comment un protocole d'inventaire des mollusques suivant un gradient altitudinal peut permettre de suivre très précisément les évolutions des conditions climatiques sur le long terme. Des présentations d'autres programmes de recherche menés depuis 3 ans dans le cadre du projet

européen POIA-CIMA Grands lacs alpins ont été portées par le directeur du CEN73 et par Victor Frossard du Centre Alpin de Recherche sur les Réseaux Trophiques des Ecosystèmes Limniques.

Le Centre de Recherche en Ecologie Alpine a développé les premières conclusions du suivi de la phénologie des végétations (époques de débournement des bourgeons, du début de la floraison, de la chute automnale des feuilles...) comme marqueur du changement climatique (suivi Phénoclim dans lequel sont investies les équipes des réserves naturelles de Haute-Savoie).



Le SILA a ensuite exposé les méthodes de suivi qu'il met en place pour adapter au mieux la gestion des eaux aux exigences conjointes de la préservation de la biodiversité et des besoins de la population locale.

Bilan sur le suivi hivernal des oiseaux d'eau

La population de canards hivernants a été peu importante cet hiver notamment en raison des travaux d'aménagement du port de Doussard et des travaux de la voie verte côté RD 909a qui ont été souvent bruyants et perturbateurs à partir de janvier.

Les effectifs hivernants de la Foulque macroule continuent de baisser ; son contexte national n'est pas bon depuis plusieurs années.

Le Grand Cormoran conforte sa hausse de l'année précédente. La population hivernante du Bout du Lac et plus globalement du lac d'Annecy reste toutefois très modeste au regard des effectifs sur les autres grands lacs alpins. La mise en place du périmètre de protection et l'installation des pieux jointifs de protection des roselières contre la houle (utilisés comme perchoir) lui ont été favorables.

Enfin, on note peu d'évolution chez le Grèbe huppé qui reste très peu présent en hiver.



PROTÉGER

Les réserves naturelles ont pour vocation de préserver des écosystèmes fonctionnels, écologiquement représentatifs et à forte valeur patrimoniale. Selon les enjeux de conservation, la situation géographique et les contextes locaux, elles peuvent bénéficier d'une protection complémentaire ou adjacente comme un périmètre de protection. Des agents commissionnés et assermentés par le procureur de la République sont chargés de faire respecter la réglementation de ces aires protégées.



Contrôle de la réglementation

Le décret de création de la réserve naturelle détermine les activités autorisées ou non dans son périmètre. Les gardes des réserves naturelles de Haute-Savoie sont assermentés et placés sous l'autorité du procureur de la République. Ils assurent à ce titre des missions de « police de l'environnement ». Cette surveillance est renforcée grâce à l'appui d'autres services de l'Etat (ONCFS, AFB, ONF, Gendarmerie, ...).

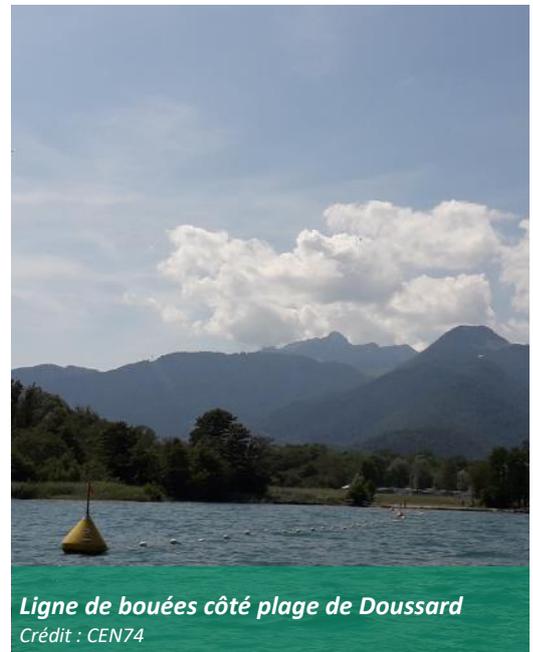
En 2019, le nombre d'infractions a fortement augmenté (177 constatées sur la réserve + 124 sur le périmètre de protection). Cela est dû à une légère hausse de la fréquentation mais surtout à la pression de surveillance qui a été plus importante, avec l'embauche d'un garde saisonnier non commissionné et le renfort de la conservatrice. Le garde commissionné habituel, absent durant les 2 mois d'été, a également été remplacé par un garde saisonnier non commissionné. La présence régulière d'un éco-volontaire participe à renforcer le temps de présence sur place pour sensibiliser et informer le public .

Peu de timbres-amende ont été dressés en raison de la faible représentation d'agents commissionnés. La mission essentielle restant de faire cesser les infractions et de faire en sorte que les contrevenants ne récidivent pas, les objectifs de surveillance ont été atteints.

Les infractions notées sur le périmètre de protection sont stationnaires mais importantes. Néanmoins, la pose des 2 lignes de bouées par la DDT 74, côté plage de Doussard en juin et côté Glières mi-août, pour empêcher l'accès au public dans le périmètre de protection est très efficace et dissuasive. Cette opération sera renouvelée tous les ans entre mai et septembre par l'unité lacs de la DDT 74.

Focus : des aménagements efficaces

Un nouvel aménagement est venu soutenir les missions de police à partir de l'été 2019. L'entrée du sentier qui permet d'accéder à la réserve naturelle par la plage de Doussard a été déplacé vers le sud pour l'éloigner du delta de l'Ire, situé dans le périmètre de protection. La tentation d'y pénétrer est donc beaucoup moins grande depuis juin 2019. Une signalétique très visible et des ganivelles infranchissables ont été mises en place pour parfaire le dispositif.



Ligne de bouées côté plage de Doussard
Crédit : CEN74

Foncier

Dans le cadre d'une procédure de récupération des biens présumés sans maître sur le site voisin du marais de Giez-Doussard-Faverges-Seythenex, il a été décidé d'étendre la démarche à la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy.

Cette procédure permet au Conservatoire du littoral, en substitution de la Commune, d'intégrer à son patrimoine les biens « présumés sans maître », c'est-à-dire ceux pour lesquels les propriétaires sont inconnus et dont la taxe foncière n'a pas été acquittée depuis plus de 3 ans.

Le Cen accompagne techniquement le Conservatoire du littoral dans cette procédure, qui permettrait à terme de maîtriser 2 ha supplémentaires.

Dossier : Renouvellement de l'arrêté préfectoral sur la circulation des personnes

Un arrêté préfectoral vient compléter depuis 2011 la réglementation de la réserve, en encadrant la circulation des personnes au sein des espaces les plus sensibles. Arrivé à expiration en fin d'année 2019, son renouvellement a fait l'objet d'un travail préparatoire au sein de l'équipe de gestion, en lien avec la DDT 74, en fonction de l'évolution des enjeux de conservation.

Les propositions de modifications ont été présentées et discutées avec les parties prenantes en Comité Consultatif, le 27 janvier 2020. Les principales nouveautés sont présentées ci-dessous.

Rajout de parcelles cadastrales

Les parcelles cadastrales numéro 822, 823, 824, 826, 828, 926, 1159 et 3815 vont être rajoutées aux secteurs interdit d'accès pour le public, car elles correspondent à des habitats sensibles au piétinement (prairies humides et roselières). La modification du chemin d'accès à la réserve côté plage de Doussard ajoute à la cohérence de la protection de ces parcelles. Elles sont représentées sur la photo aérienne ci-contre.

Usages et accès aux cours d'eau

Le cours de l'Ire n'était jusqu'à présent protégé que sur sa partie aval, au niveau de son delta. Or des barrages sont souvent construits en été. Ils nuisent au fonctionnement naturel de la rivière : réchauffement et turbidité de l'eau, développement d'algues, obstacle pour la remontée des poissons et de la petite faune... Des personnes s'installent aussi de plus en plus souvent dans son lit mineur, pour se rafraîchir ou pique-niquer engendrant régulièrement des abus (feux, déchets, dérangement de la faune...). Il a donc été proposé que la circulation et le stationnement des personnes dans le lit mineur soient interdits au public ; sauf pour les cavaliers qui peuvent traverser à gué en un point bien précis. Sur proposition de l'AAPPMA Anecy Rivières et du gestionnaire, il a aussi été décidé de mieux réglementer la pêche sur la rivière Ire dans la réserve naturelle.

Sur la rivière Eau Morte, pour être plus cohérent avec l'interdiction d'accès mise en place depuis 2011 pour le public et avec le périmètre de protection, il est proposé d'interdire la pêche en aval du belvédère castor. En amont du belvédère castor, la pêche restera autorisée par capture/relâcher (*no kill*), en adéquation avec le décret de création de la réserve qui interdit de tuer et enlever les animaux non domestiques à l'intérieur ou à l'extérieur de la réserve dont ils proviennent.

Accès pour les chevaux

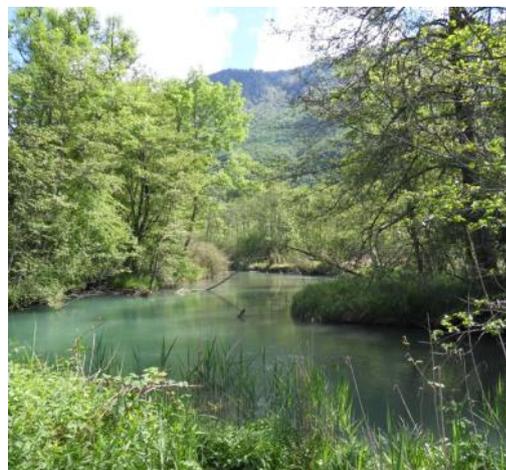
La Commune de Doussard souhaite interdire pour des raisons d'hygiène et de sécurité (traversée du terrain SIV parapente) l'accès des chevaux à la plage de mi-avril à mi-octobre. Les cavaliers devront s'arrêter avec leurs chevaux au niveau de la passerelle juste avant le terrain SIV parapente. L'itinéraire actuel qui leur est réservé dans la réserve n'est pas modifié.



Parcelles ajoutées aux interdictions d'accès
Crédit : CEN74

Usage des trottinettes

Les trottinettes sont très bruyantes quand elles circulent sur le platelage en bois. Elles dérangent la faune et peuvent représenter un danger pour les piétons en cas de forte affluence. Leur interdiction a donc été demandée.



L'Eau Morte dans la réserve
Crédit : CEN74

Ce qui ne changera pas dans l'arrêté

L'accès à la réserve naturelle reste interdit entre 21h et 7h du matin toute l'année, pour préserver une période de quiétude de sa faune, notamment du Castor, dont l'activité est principalement nocturne.

Les vélos ne sont pas autorisés et doivent être stationnés sur les espaces prévus à cet effet à chaque entrée. Leur usage participe à une dégradation prématurée du platelage et la vitesse des usagers pouvant poser problème pour les promeneurs. Les tricycles et draisennes comme aide à la marche pour les enfants en bas âge sont tolérés.

Les secteurs où la sortie des sentiers était déjà interdite depuis 2011 demeurent inaccessibles.



Police administrative

Les activités en réserve naturelle nationale sont soumises à autorisation préfectorale. Les porteurs de projet doivent déposer un dossier de demande auprès de la DDT de Haute-Savoie. Celle-ci est instruite par les services de l'Etat après avis auprès des communes, du comité consultatif restreint et du gestionnaire. **Huit demandes d'activités ont été déposées en 2019.** Des autorisations pluri-annuelles et multi-réserves sont également en cours : le Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie a ainsi l'autorisation d'effectuer des suivis et inventaires sur l'ensemble des réserves naturelles du département, et le CEN 74, en tant que gestionnaire, a aussi l'autorisation d'effectuer un certain nombre d'opérations d'entretien courant et d'actions inscrites au plan de gestion.

GÉRER

A chaque réserve naturelle son projet de conservation et de gestion, à la recherche d'un équilibre délicat où hommes, animaux, plantes, terres et eaux trouvent leur compte ensemble. Connaissances scientifiques et expertises de terrain conduisent le gestionnaire à inventer en permanence de nouveaux modes d'intervention, ou à faire le choix de la non-intervention, de la naturalité. Cela dépend des enjeux et des contextes car il s'agit de garantir, ou même de restaurer, une richesse des milieux naturels aussi grande que possible.





Travaux de gestion courante

Fauche / broyage des prairies humides et roselières

Les secteurs de prairies sont travaillés en fauche tardive tous les ans pour permettre de conserver le milieu ouvert. Ces espaces sont fauchés par des agriculteurs lorsque le terrain n'est pas trop humide, sinon par une entreprise spécialisée (engin monté sur chenilles).

Les roselières terrestres de la réserve naturelle subissent l'embroussaillage depuis l'arrêt des pratiques agricoles au milieu du XX^{ème} siècle et l'assèchement des marais (baisse constatée récemment de la nappe phréatique de surface au niveau de la réserve à cause de l'anthropisation galopante autour de la réserve). Elles sont broyées tous les 5 à 6 ans par rotation pour éviter de supprimer tout le couvert végétal d'un coup, ce qui serait nuisible à la faune sauvage.



Fauche agricole des prairies

Crédit : CEN74

Maître d'ouvrage : Asters—CEN 74

Localisation : 4,0197 hectares au total

Partenaires techniques et financiers :

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, POIA CIMA Grands Lacs Alpains, Europe (Natura 2000)

Coût des travaux réalisés par les prestataires Moce TP, Ducher, Bertholon : 7 447,40 € TTC

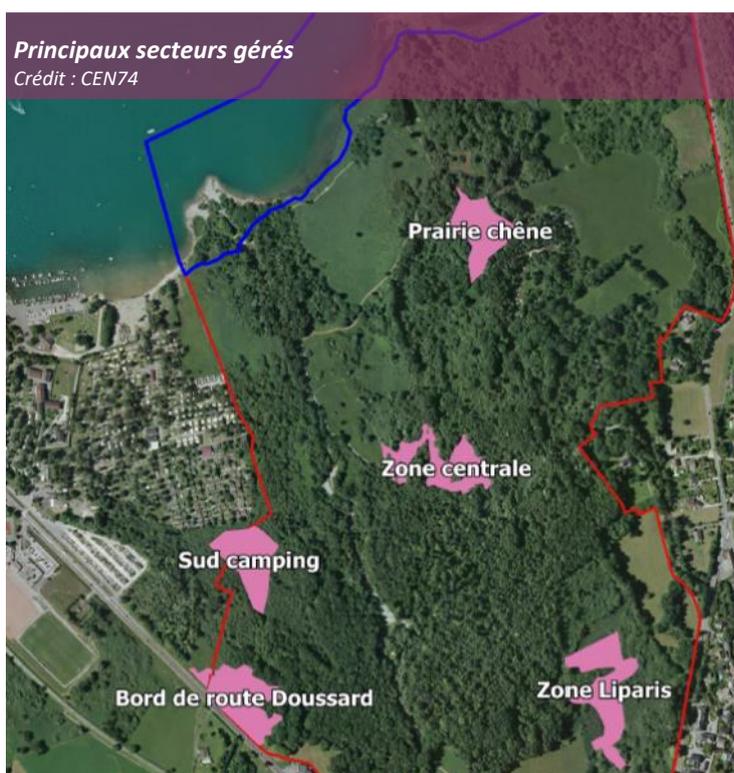
Coordination des opérations : CEN74

Réalisation : les travaux ont été réalisés aux mois d'août et de septembre

Liens avec le plan de gestion :

OLT 1 : Freiner les dynamiques d'évolution banalisantes ,

Action TE02 : Broyage de restauration des milieux herbacés embroussaillés ;
Action TE04 : Fauche (ou broyage) estivale tardive des milieux herbacés restaurés



Principaux secteurs gérés

Crédit : CEN74

Chantiers bénévoles de ramassage de déchets et d'arrachages d'espèces invasives

Comme tous les ans, le CEN 74 a procédé au nettoyage de la réserve (bordure du lac, bords des routes et des rivières, parking...) en mars avec l'aide de nombreux bénévoles de l'Association des Amis de la Réserve Naturelle du Bout du lac.

Un chantier d'arrachage des espèces exotiques envahissantes (Renouée du Japon, Buddleia, Solidage géant..) a eu lieu le 15 juin avec des salariés de Clarins.

Enfin, les roselières lacustres ont été débarrassées des déchets et des bois morts apportés par les crues ou le ressac, pour éviter la casse des roseaux et la pollution de la réserve.



Entretien du balisage

Le balisage réglementaire lacustre et terrestre est régulièrement entretenu par le gestionnaire avec l'aide de la DDT Unité Lac pour le balisage lacustre.

La signalétique pédagogique est entretenue et contrôlée régulièrement avec l'aide de notre partenaire et fournisseur Picbois.

Enfin, le balisage des sentiers est réalisé par le SILA.

Maître d'ouvrage : Asters—CEN 74

Localisation : roselières lacustres, ensemble de la réserve

Partenaires techniques et financiers : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, SILA

Coût des travaux : travail garde + animatrice + bénévoles

Coordination des opérations : CEN74

Liens avec le plan de gestion :

OLT 1 : Freiner les dynamiques d'évolution banalisantes,

Action TE05 : Élimination des épaves et bois flottants dans la roselière lacustre

OLT 3 : Améliorer l'état de conservation des autres milieux et espèces d'intérêt,

Action TE09 : Réaliser des travaux d'élimination / arrachage des espèces invasives

OLT 5 : Accueillir et sensibiliser le public dans un objectif de compatibilité avec la conservation du patrimoine de la réserve naturelle

Action TE10 : entretien des infrastructures de la réserve



Balisage réglementaire

Crédit : CEN74

Entretien des chemins et platelage

L'entretien léger des chemins et du platelage est réalisé par le gestionnaire tout au long de l'année. Les travaux lourds sont menés par le SILA.

L'état actuel du platelage n'est pas bon (en voie de pourrissement) malgré sa pose il y a seulement 10 ans. L'utilisation pour les parties supérieures d'une essence de bois peu adapté au milieu humide en est la cause principale. Le SILA prévoit de le remplacer à l'automne 2020 avec une essence de bois plus résistante. Pour palier le risque d'affaissement actuel en plusieurs endroits, le SILA a installé efficacement des plaques de soutien dans le courant de l'année 2019 ce qui devrait permettre de tenir jusqu'à la rénovation complète.

Le SILA a également procédé, avec une grande réactivité, à l'évacuation des arbres tombés en travers des chemins suite à l'orage violent du 30 juin 2019.

ASTERS-CEN74 a réalisé une opération de déplacement du sentier d'accès côté plage de Doussard à la fin de l'année. L'entreprise Bertholon a été mandatée. Compte tenu de l'envergure des travaux le dossier avait été préalablement présenté et validé en CSRPN (Conseil Scientifique régional du Patrimoine Naturel) ainsi qu'en CDNPS (Commission Départementale de la Nature, des Paysages et de des Sites). Le débordement de l'Ire à la fin de l'année 2019 quelques semaines après la fin du chantier a contraint le CEN 74 à remettre manuellement des matériaux emportés en dehors des sentiers en plusieurs emplacements (voir photos ci-dessous).

Maître d'ouvrage : Asters—CEN 74

Localisation : roselières lacustres, ensemble de la réserve

Partenaires techniques et financiers :

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, SILA

Coût des travaux : travail gardes, bénévoles + équipes SILA.
Déplacement du sentier : 12 720 € TTC

Coordination des opérations : CEN74

Lien avec le plan de gestion :

OLT 5 : Accueillir et sensibiliser le public dans un objectif de compatibilité avec la conservation du patrimoine de la réserve naturelle

Action TE10 : entretien des infrastructures de la réserve

Action AD 15 : Association des acteurs aux différentes actions les concernant



PARTAGER

Aimer, découvrir, apprendre, respecter... Les réserves naturelles sont ouvertes au public et entraînent les visiteurs bien au-delà de l'émerveillement et de la contemplation. Les éducateurs à l'environnement proposent une découverte de cette nature intrigante et complexe et aident toutes les générations à prendre conscience de l'importance de la biodiversité dans nos vies. Car comprendre, c'est faire un pas de plus vers la protection de ces espaces extraordinaires !



Communication

Réseaux sociaux : Facebook

La page du Bout du Lac comptait 904 abonnés Facebook à la fin de l'année, contre 603 au 1er janvier !

En 2019, 51 publications ont été effectuées, assurant une couverture totale de 4 691 interactions : clics, commentaires, partages... Et plus de 950 connexions à la page.

Objectifs de la page : informer le public des diverses animations, actualités et suivis scientifiques, relayer les informations du réseau (Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, autres réserves du département ou de France...), ou encore effectuer des rappels réglementaires. Compte-tenu de sa proximité avec d'autres sites naturels, la page du Bout du lac peut relayer ponctuellement des informations sur la réserve du Roc de Chère, ou d'autres sites du bassin annécien. En particulier, les programmes d'animation sont élaborés et publiés en commun entre les 2 réserves.

La publication la plus suivie de l'année a comptabilisé 3 600 vues !

Thèmes des publications Facebook 2019	Nombre total d'interactions	Nombre de publications
Découverte et observations du patrimoine naturel de la réserve	283	7
Information sur la gestion de la réserve	145	4
Rappel de la réglementation	46	1
Promotion et relais d'événements	834	11
Promotion des actions de sensibilisation	769	20
SOS crapauds ou Fréquence Grenouille	2573	6
Autres thèmes - divers	41	2



Réserve Naturelle du Bout du Lac d'Annecy
17 septembre 2019 · 🌐

⋮

Retrouvez-nous cet automne lors de 3 évènements pour petits et grands :

- Samedi 28 septembre, Chantier et fête du crapauduc, de 9h à 12h00 à Glière (Doussard), suivi d'un pique-nique partagé.
- Samedi 12 octobre, matinée mare et champignons de 9h00 à 12h00 à la réserve naturelle du Roc de Chère, suivie d'un pique-nique,
- Jeudi 31 octobre, Halloween dans l'Enfer du marais, de 10h à 17h30 à Saint-Jorioz. INSCRIPTION OBLIGATOIRE.

SORTIE NATURE
automne 2019

■ Chantier et fête du crapauduc
Glière (Doussard)
Samedi 28 septembre,
Le crapauduc est (presque) terminé mais il reste quelques petits travaux à faire. Ce sera également l'occasion de Miter la construction du crapauduc autour d'un pique-nique partagé.

- Chantier crapauduc de 9h00 à 12h00. Prenez des gants
- Fête du crapauduc de 12h à 13h autour d'un pique-nique partagé.
- Reprise du chantier en début d'après-midi si besoin pour les plus motivés.

Rendez-vous sur le parking de Glière, en face de l'observatoire.

■ Matinée mare et champignons
Réserve naturelle du Roc de Chère,
Samedi 12 octobre, de 9h00 à 12h30,
L'automne, c'est la bonne saison pour observer les champignons et entretenir les mares avant qu'elles ne se remplissent à nouveau d'eau. Allez venez nous aider à entretenir les végétaux accumulés au fond des mares tout en apprenant à reconnaître les champignons lors de cette matinée pour petits et grands.
En compagnie de Monique Magnououx, Groupe Nature du Forez.

Prenez des gants, et des bottes s'il y a plus la veille.
Rendez-vous à l'entrée principale de la réserve naturelle, route du golf d'Echarvines.

■ Halloween dans l'enfer du marais
Marais de l'enfer, Saint-Jorioz
Jeudi 31 octobre, de 10h à 17h30
Fortômes, sorcières
Rendez-vous sur le parking à proximité du camping « le schtroupe du lac »
Départ toutes les 20 minutes, de 10h à 12h puis de 12h30 à 16h30

Inscriptions OBLIGATOIRES
Mélanie PAROY
06 24 23 14 32
nature.paroy@boulabac.com.fr

haute savoie
Né de la Haute-Savoie
Né de la Haute-Savoie



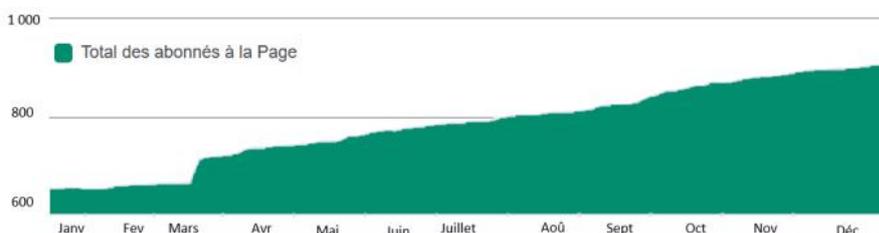


1 396
Personnes touchées

129
Interactions

[Booster la publication](#)

L'une des meilleures publications 2019 : 1 396 lecteurs !



Evolution 2019 du nombre d'abonnés à la page Facebook

Communication

Offices de tourisme et réseaux professionnels

Les Offices de Tourisme d'Annecy et des Sources du Lac d'Annecy informent les visiteurs sur la réserve naturelle et en assurent la promotion dans les présentations d'activités hebdomadaires. Ils communiquent sur les animations crépusculaires ou en journée, vendent le Livret de découverte de la réserve, assurent un lien entre la presse locale ou nationale et le CEN 74, et promeuvent la réserve sur leur site internet.

La réserve naturelle est également représentée sur différents sites internet partenaires (mairie, campings, randonnées), acteurs en environnement ou partenaires (RNF, FCEN, Réseau Empreintes...).

Presse

Dix-huit articles mentionnant directement la réserve naturelle et ses actions ont été publiés dans la presse locale.

Date	Média	Titre
Le Dauphiné libéré	21.01	Les Amis de la réserve continueront leurs actions en 2019
Le Dauphiné libéré	26.01	L'opération SOS crapauds redémarre en février
Le Dauphiné libéré	05.03	Le cap des 10 000 crapauds sauvés a été franchi
Le Dauphiné libéré	11.03	Record de déchets récoltés lors du chantier nature
Le Messenger	14.03	Pour survivre, les crapauds n'auront bientôt plus besoin de l'intervention humaine
Le Dauphiné libéré	21.03	Filets, seaux et crapauducs pour garantir aux batraciens de chaudes nuits d'amour
Le Dauphiné libéré	30.03	De beaux projets à venir pour l'Association des Amis de la Réserve du Bout du Lac
Le Dauphiné libéré	18.04	10 654 crapauds sauvés en 20 ans
Le Dauphiné libéré	15.06	Les écoliers se sont rencontrés à l'occasion du projet "Grands lacs alpins"
Le Dauphiné libéré	10.06	Tout ce qu'on peut faire (ou pas) au lac d'Annecy
Le Dauphiné libéré	17.06	La réserve naturelle se refait une beauté
Le Dauphiné libéré	30.06	Le nouveau Pôle lacustre inauguré
Le Messenger	04.07	L'embarcadère et le pôle lacustre de Doussard inaugurés
Le Dauphiné libéré	06.08	Appel à création littéraire autour du lac
L'Essor savoyard	29.08	Les castors aussi viennent au bord du lac d'Annecy !
Le Dauphiné libéré	12.09	Le niveau du lac d'Annecy va baisser pour sauver les roselières
Le Dauphiné libéré	30.09	Une vingtaine de bénévoles ont participé au chantier des crapauducs
Le Dauphiné libéré	03.10	Lise Camus Ginger, conservatrice : l'enjeu c'est l'assèchement des milieux
Vivre à Annecy	Hiver 2019	Lise Camus Ginger : J'aime les réserves lacustres

Site internet : cen-haute-savoie.org

Il dispose d'une page dédiée à la RNN du Bout du lac d'Annecy, qui délivre des informations pour les personnes désireuses de découvrir le site : description du patrimoine naturel et des enjeux de la réserve, informations d'accès, réglementation, informations générales... Le site sert aussi à relayer les animations sur l'agenda.

Accueillir, sensibiliser et informer

Scolaires

Sortie à la demande

En 2019, 5 classes ont été accueillies dont deux de Doussard et beaucoup de demandes ont été refusées par manque de disponibilités (ces demandes sont renvoyées vers les 4 accompagnateurs en moyenne montagne labellisés).

Journée enviro'eau à vélo

Le 9 juin se tenait la 11^e journée enviro'eau à Vélo organisée par le SILA. 7 animateurs d'Asters-CEN74 ont animé 21 sorties sur 2 sites de découverte naturelle et des ateliers à la salle polyvalente. Chaque classe se déplaçait à vélo autour du lac et participait à 3 ateliers.

Grand public

Sorties locaux et groupes constitués

Deux sorties ont été proposées hors vacances estivales pour les locaux : une sortie dans le cadre de Fréquence Grenouille et une pour la Fête de la Nature. Deux groupes ont également été accueillis, dont un Institut Médico-Pédagogique.

Sortie ENS

10 sorties ont été organisées du 9 juillet au 24 août, regroupant 170 participants. Une sortie découverte avait lieu par semaine (histoire, petite bêtes, zones humides, botanique et faune) ainsi qu'une sortie crépusculaire un lundi sur deux.

Appel à création littéraire

Dans le cadre de l'appel à création littéraire « L'encre des lacs » (projet POIA Grands Lacs Alps), 3 ateliers d'écriture et une soirée lecture sous la lune ont été organisés par Asters, dont 2 au Bout du Lac. Ces sorties étaient animées par Isabelle MILLET-URSIN, de Demain est d'encre.



Journée enviro'eau à vélo

Crédit : CEN74



Sortie estivale

Crédit : CEN74



Soirée lecture sous la lune

Crédit : CEN74



Focus - Sentinelles du Lac

Le projet Sentinelles du Lac est un projet pédagogique de suivi du lac d'Annecy par des classes de cycle 3 tout au long d'une année scolaire. Il s'articule autour d'un cycle de 3 séances en compagnie d'un animateur et d'un suivi en autonomie de la qualité du lac à l'aide de sacs à dos pédagogiques.

En 2019, 5 classes ont bénéficié du projet, soit 15 interventions. Parmi elles, une classe du Colovry à Annecy a bénéficié d'une version particulière du projet. Animé en partenariat avec le SILA et

l'association Échange Sahel, ce projet était organisé autour d'un jumelage avec la ville de DORI au Burkina Faso et chaque classe a mené un suivi du lac puis comparé les relevés du Lac d'Annecy et de Dori.



Focus - Journée accueillir et protéger

Dans le cadre du POIA Grands Lacs Alpins, 3 journées techniques ont été organisées en 2019 (les macrophytes, la faune benthique lacustres, accueillir et protéger).

La dernière journée technique, organisée par Asters-CEN74, s'est tenue le mercredi 19 septembre à Doussard et a regroupé 30 participants : gestionnaires d'espaces naturels et quelques professionnels du tourisme. Cette journée conviviale et productive, était animée par le Réseau Empreintes.

L'objectif était d'échanger sur la prise en compte des enjeux d'accueil du public dans des espaces naturels protégés.

La matinée se déclinait en ateliers d'échanges et créatifs. Trois grands témoins ont partagé leur expérience en la matière. L'après-midi, les participants ont assisté à une sortie au Bout du lac d'Annecy à plusieurs voix en compagnie de Madame le Maire de Doussard et du Président des Amis de la Réserve Naturelle.



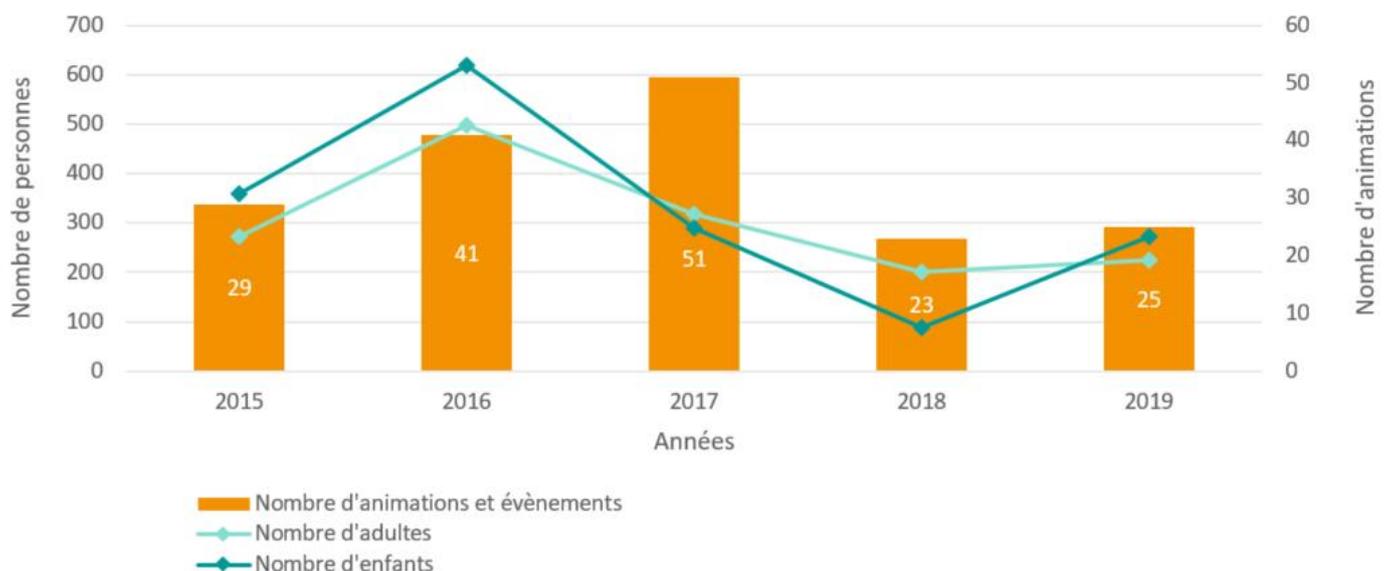
Panneau Eau Morte

Un nouveau panneau pédagogique vient de rejoindre les 12 autres panneaux du sentier pédagogique de la réserve naturelle. Il porte sur l'Eau morte et explique toutes les caractéristiques d'une rivière sauvage. Il s'articule autour d'une grande illustration de L'Eau Morte et d'une activité de comparaison d'une zone sauvage et aménagée, et comporte des explications en braille et un module tactile.



Nombre et portée des animations proposées sur la période 2015-2019.

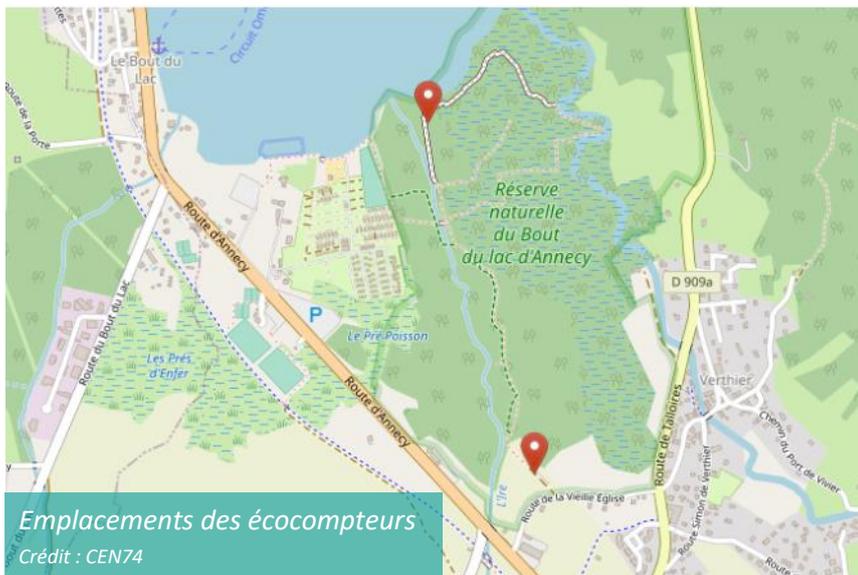
Crédit : CEN74



Fréquentation

Les écompteurs présentent l'intérêt, par rapport aux comptages manuels, de fonctionner en permanence, et donc de fournir une mesure exhaustive des passages sur une période donnée.

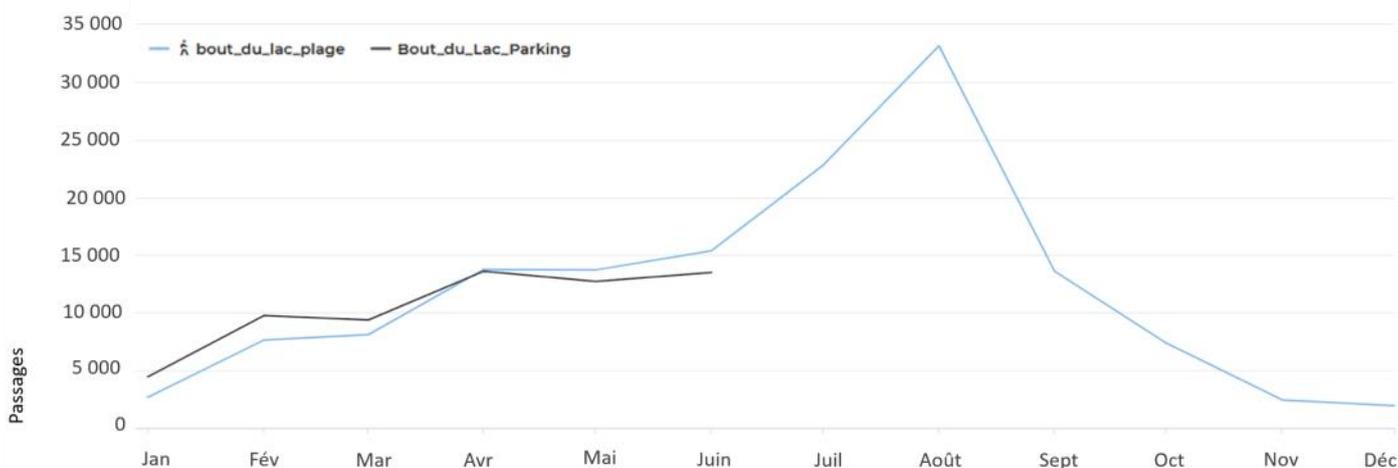
Au Bout du lac d'Annecy, les compteurs restent en place l'hiver et comptabilisent les passages toute l'année, en cohérence avec la fréquentation de la réserve. Mi-2019, l'écompteur du parking est tombé en panne, ne permettant pas l'exploitation des données au-delà du mois de juin.



Emplacements des écompteurs

Crédit : CEN74

Le graphique ci-dessous montre la fréquentation tout au long de l'année telle que mesurée par les deux écompteurs. On remarque sur les mois de fonctionnement des deux compteurs que la fréquentation évolue de la même manière aux deux points de comptage. Elle est marquée par une forte saisonnalité estivale liée à l'afflux touristique de la région et du lac. Elle augmente progressivement du printemps à l'été pour diminuer à partir de septembre. La réserve demeure fréquentée même en hiver comme le montrent les chiffres de janvier et décembre, mois à la fréquentation la plus faible. Durant les vacances d'été, la fréquentation est importante tous les jours avec des pics même en semaine et quel que soit le jour de semaine considéré.



Données : fréquentation mesurée sur l'année 2019

La pression est très inégale sur l'année, avec un maximum enregistré de 1 834 passages en une journée sur ce point d'accès (le 13 août). La moyenne des passages totaux sur les deux entrées est d'environ 750 par jour. En dehors de la saison estivale et des vacances scolaires (toutes zones confondues), la fréquentation est plus importante les week-ends. Les données indiquent que 142 571 personnes ont accédé à la réserve côté plage. Sachant que les passages côté parking représentent environ 90 % des entrées totales, une projection des données récoltées à l'année indiquent une fréquentation totale d'environ 272 300 passages, soit 136 150 personnes (le nombre exact n'étant pas connu du fait de la panne de l'un des compteurs).

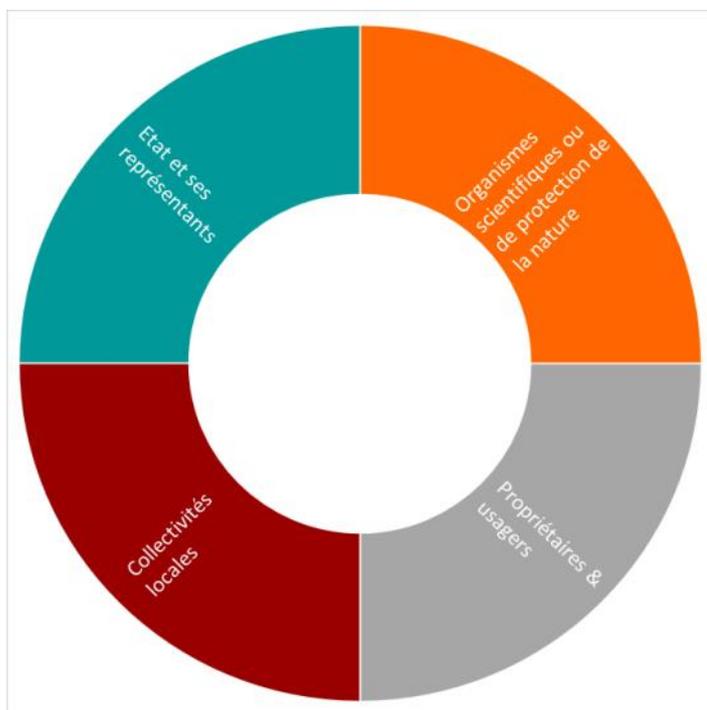
La fréquentation semble donc se stabiliser entre 2018 et 2019, démontrant peut-être l'arrivée à un point de saturation du site et les limites de son attrait pour les visiteurs en recherche d'un site naturel calme. Les chiffres, même s'ils ne sont pas en croissance cette année, ont en effet atteint des valeurs considérables, synonymes d'un réel impact sur la faune sauvage et sur les infrastructures d'accueil.

GOVERNANCE

Les réserves naturelles nationales de Haute-Savoie ont été créées à l'initiative de l'État. Celui-ci en délègue la gestion, par convention, au Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie. Plusieurs instances participent à la gouvernance de la réserve naturelle. Elles pilotent son activité ou proposent des opérations à mener. Elles instruisent les demandes d'activités en réserve naturelle et émettent des avis pour éclairer les décisions de l'Etat. Elles animent des réflexions ou des programmes scientifiques.

Comité consultatif

Il est présidé par le préfet de la Haute-Savoie et composé de 4 collèges de représentation égale. Il a été nommé pour 5 ans, de 2016 à 2020.



Véritable **parlement local**, cette instance est chargée de suivre et d'évaluer la gestion et d'exprimer un avis sur toutes les décisions concernant la réserve naturelle. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Il se réunit au minimum une fois par an ; en 2019 aucune date n'a pu être trouvée et il a été repoussé à début janvier 2020. La DDT74 en assure le secrétariat.

Comité consultatif restreint

Il est composé du gestionnaire de la réserve naturelle, d'un membre au moins du comité scientifique et de plusieurs membres du comité consultatif.

Il a pour rôle d'instruire les demandes d'activités en réserve (travaux, manifestations sportives, activités scientifiques). En 2019, il a donné un avis aux services de l'Etat sur 8 dossiers.

Le CEN74 en assure le secrétariat.

Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie

Il apporte une réflexion et une validation scientifique des études conduites dans la réserve naturelle et facilite l'émergence de nouveaux projets de recherche.

Il est présidé par JM. Dorioz. Le CEN74 en assure le secrétariat.

L'animation du comité scientifique s'est structurée autour de nombreux échanges techniques informels et de deux groupes de travail (alpages et glaciers) en 2019.



Assemblée générale du CEN 74

Crédit : CEN74 / NÉR



L'équipe de la réserve naturelle

En 2019, elles et ils ont œuvré pour la réserve :

Equipe dédiée :

- Lise Camus-Ginger, conservatrice
- Rémy Périn, garde-technicien, Emilie Dumont-Dayot et Laureline Durand, écogardes-techniciennes saisonnières
- Malorie Parchet et Marine Veck, animatrices nature et Capucine Duclos, volontaire en service civique ambassadeurs d'Asters— CEN 74

Coordination et appuis scientifique ou techniques :

- Cécile Georget, responsable du service RN ;
- Julien Heuret, Rémy Dolques, Laurent Delomez, Fabrice Anthoine, Patrick Perret et Jean-José Richard-Pomet, gardes-techniciens des RN74 ;
- Rémy Dolques, référent police judiciaire ;
- Carole Birck, chargée de mission scientifique et animation du Comité scientifique ; Jean-Baptiste Bosson et Raphaëlle Napoleoni, chargé de mission et chargée d'étude scientifique ; Dominique Lopez-Pinot, chargée de projets flore-habitats ;
- Anne-Laurence Mazonq, chargée de communication ; François Panchaud, chargé de mission éducation à l'environnement.

Services supports :

Direction, comptabilité, administratif, projets européens, SIG, foncier.

Bilan social de l'équipe dédiée

Types de contrats de l'équipe du CEN74 dédiée à la réserve naturelle :

- 3 CDI, tous à temps partiel pour la réserve.
- 3 CDD (Bout du lac d'Anney—Roc de Chère)
- 1 VSC (en entier)

Journée école-terrain 2019 : échanges entre le comité scientifique et les équipes techniques du CEN 74 sur le thème de « l'analyse d'un paysage, du socle géologique aux alpages... »

Crédit : CEN74

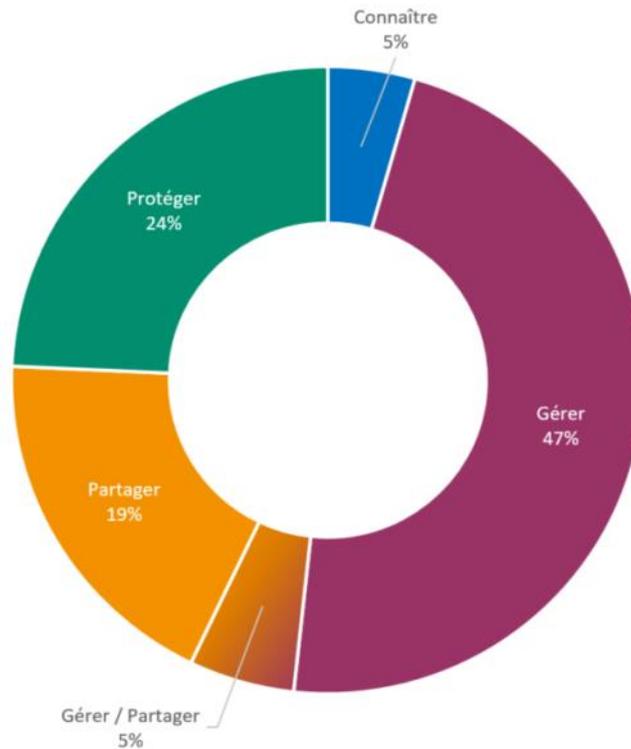


Missions réalisées et temps affecté

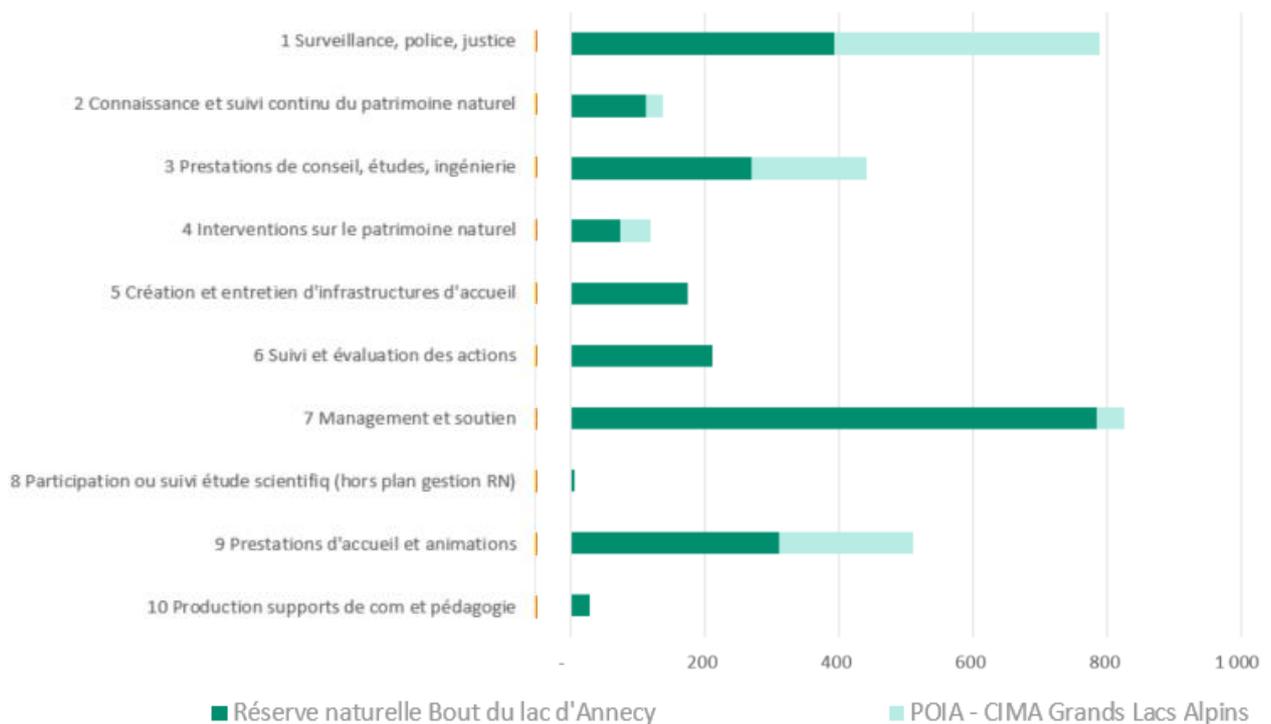
Le CEN74, gestionnaire de la réserve naturelle, mobilise son équipe pour mener à bien les missions présentées dans ce rapport d'activités.

L'équivalent de 2,02 ETP ont été mobilisés en 2019.

Temps passé par missions fondamentales



Temps passé par projet (en heures) et par type d'activité



BUDGET

Pour mener les opérations prévues par le plan de gestion et validées par le comité consultatif, le gestionnaire bénéficie d'une dotation de l'Etat et se charge de mobiliser des cofinancements auprès de partenaires publics ou privés. Le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie est une association à but non lucratif réalisant des missions d'intérêt général. A ce titre, il peut solliciter des financements publics, par exemple auprès des collectivités locales. Les comptes du CEN74 sont contrôlés par un commissaire aux comptes.

Clés de lecture

Les missions du gestionnaire

Une convention de gestion lie l'État et le gestionnaire et détermine les missions à réaliser pour la bonne gestion de ces aires protégées. 10 missions sont identifiées, dont 7 prioritaires et 3 secondaires.

Missions et domaines d'activités prioritaires

- Surveillance du territoire et police de l'environnement
Faire respecter la réglementation
- Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel
Mener des inventaires et suivis
- Conseil, études et ingénierie
Elaborer des documents de gestion, conventions, stratégie...
- Interventions sur le patrimoine naturel
Entretien ou restaurer les milieux naturels
- Création et entretien d'infrastructures d'accueil
Créer et entretenir les mobiliers signalétiques ou pédagogiques
- Suivi et évaluation des actions
- Management et soutien
Fonctionnement général, gestion, relationnel avec les instances et partenaires de la RNN

Actions complémentaires

- Participation à la recherche
Collaborer avec des universités, des centres de recherches ou des laboratoires
- Prestations d'accueil et d'animation
Développer des activités pédagogiques, sensibiliser et informer le public dans le souci de la préservation du patrimoine en gestion
- Production de supports de communication et de pédagogie
Produire tout support nécessaire pour soutenir les missions de gestion et de sensibilisation

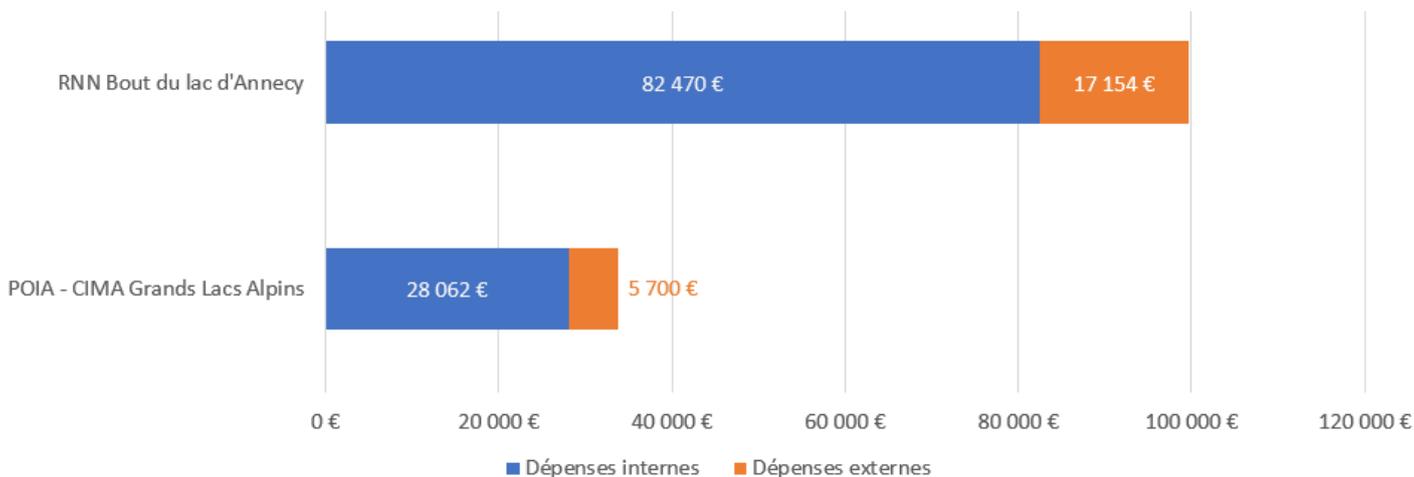
Le budget est présenté selon ces missions, numérotées de 1 à 10 pour plus de facilité (1 étant la surveillance, 10 la communication).

Quelques points de compréhension pour le budget 2019

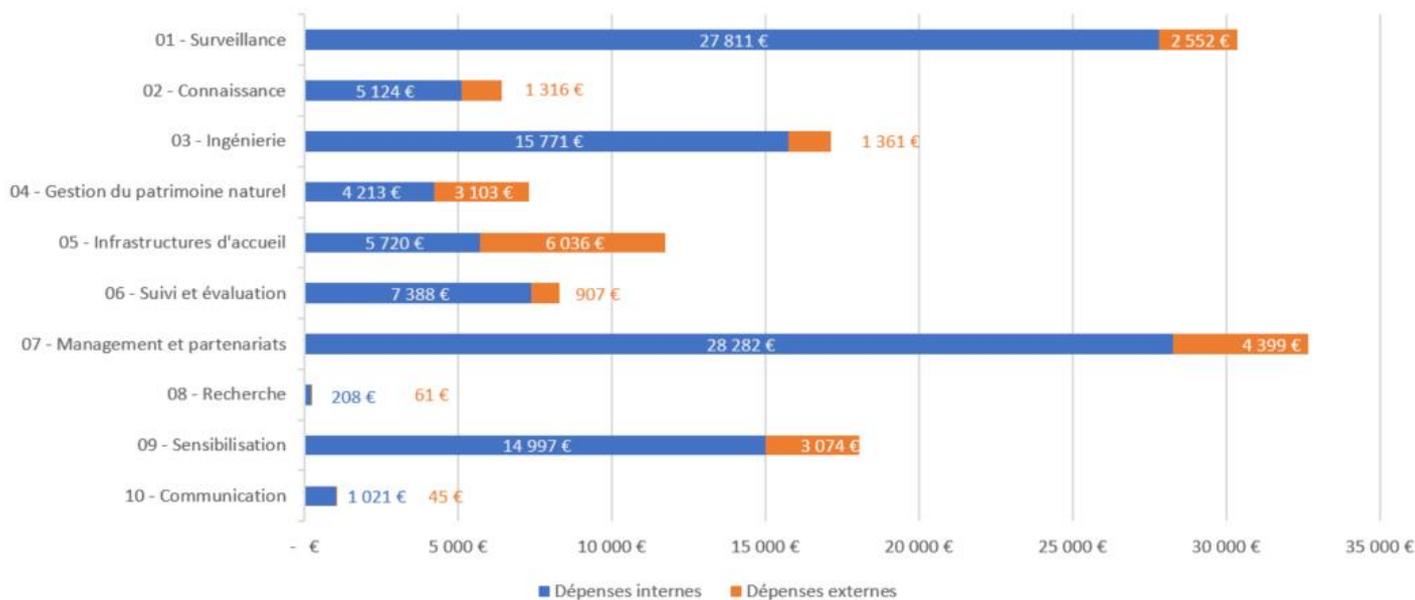
L'année 2019 a présenté plusieurs particularités par rapport au fonctionnement habituel de la réserve naturelle. Un changement de conservatrice a eu lieu, avec une vacance de poste entre janvier et mars, générant une baisse relative du budget. Le garde-technicien de la réserve a été secondé par une garde-technicienne temporaire pendant la période estivale, et la mission d'animation a également été confortée par une volontaire en service civique. L'année était aussi la dernière année du projet européen Grands lacs alpins, sur lequel une partie des dépenses courantes de la RNN avait été reportée depuis 2017 (enveloppes surveillance/police, sensibilisation du public...).

Budget réalisé en 2019 Σ dépenses = 133 386 € TTC

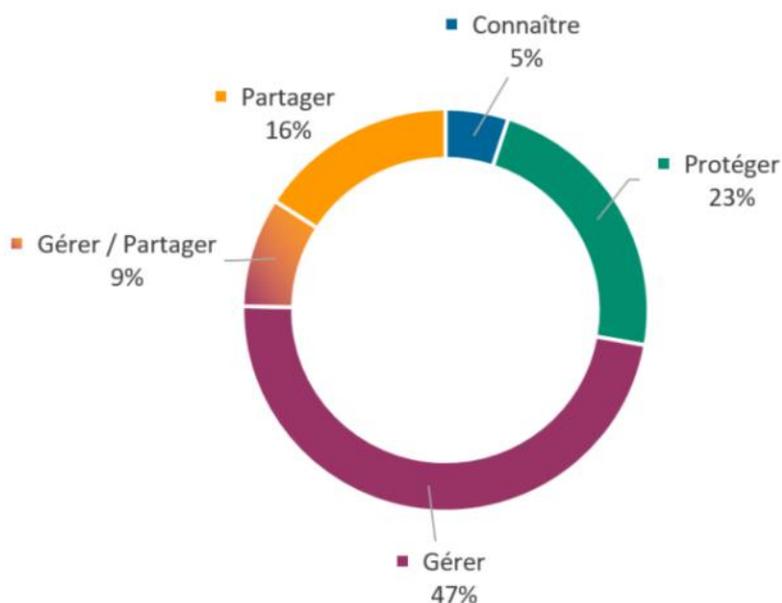
Répartition des dépenses par projet



Répartition des dépenses par item de la convention de gestion

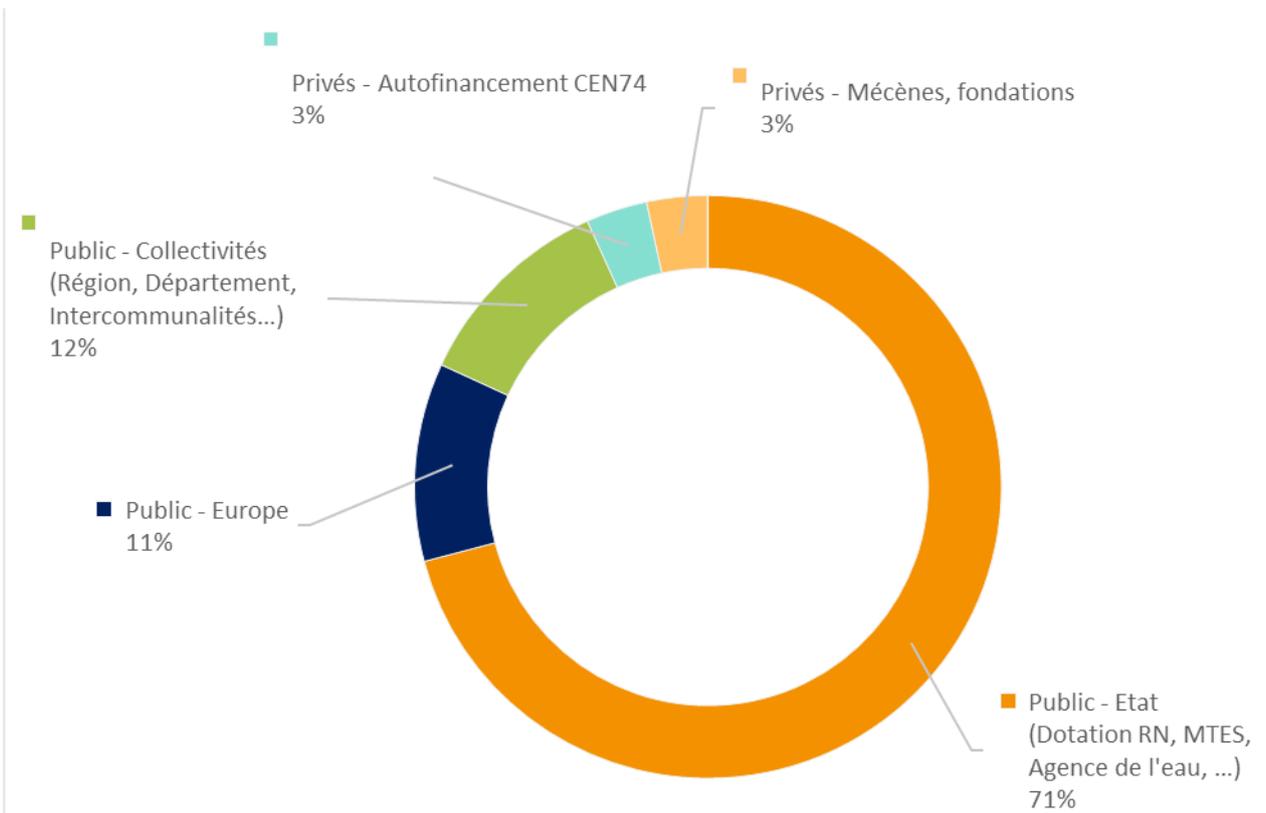


Répartition des dépenses par mission fondamentale

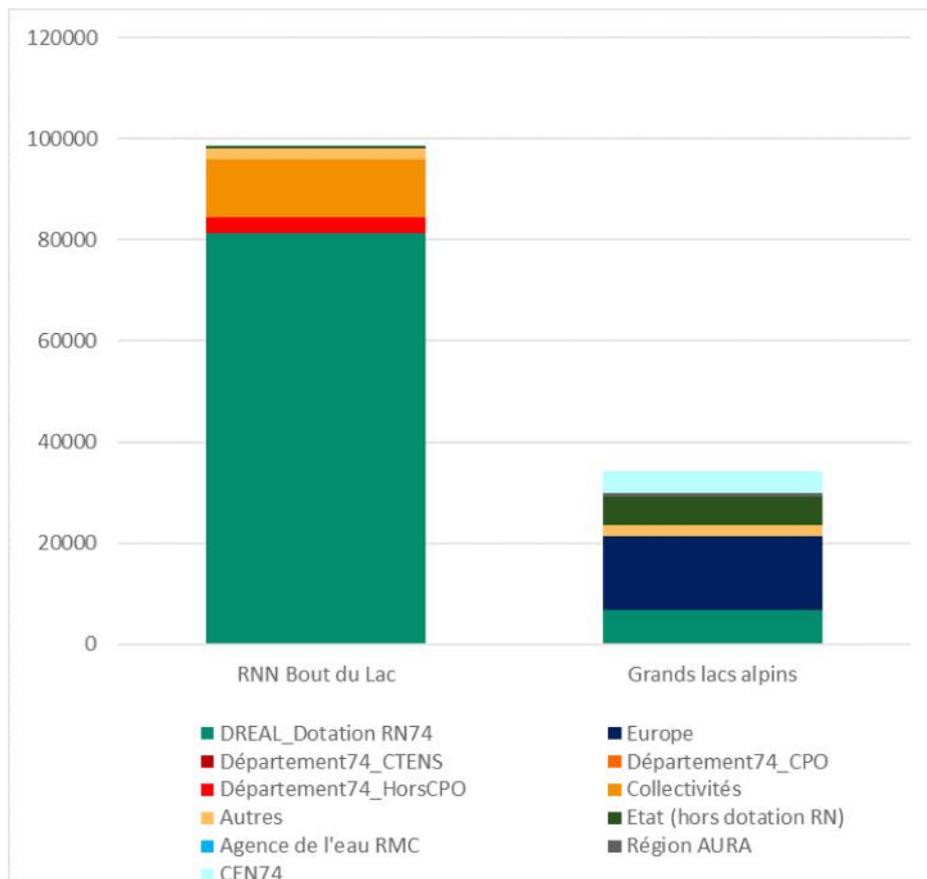


Budget réalisé en 2019 Σ recettes = 132 973 € TTC*

D'où viennent nos ressources ?



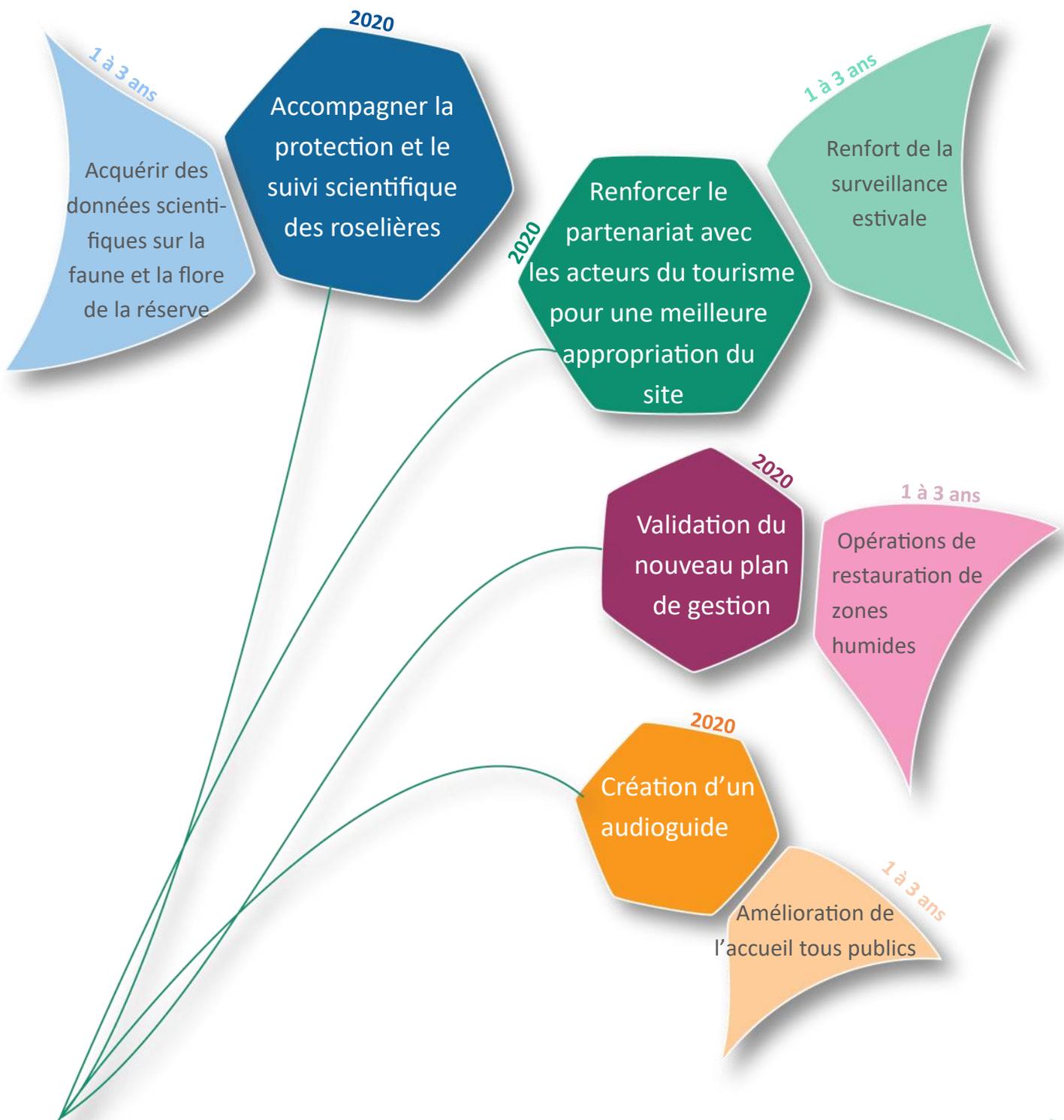
Répartition des ressources par projet



* Lissage multi-sites pour le projet Grands lacs alpins, expliquant le delta budget / ressources.

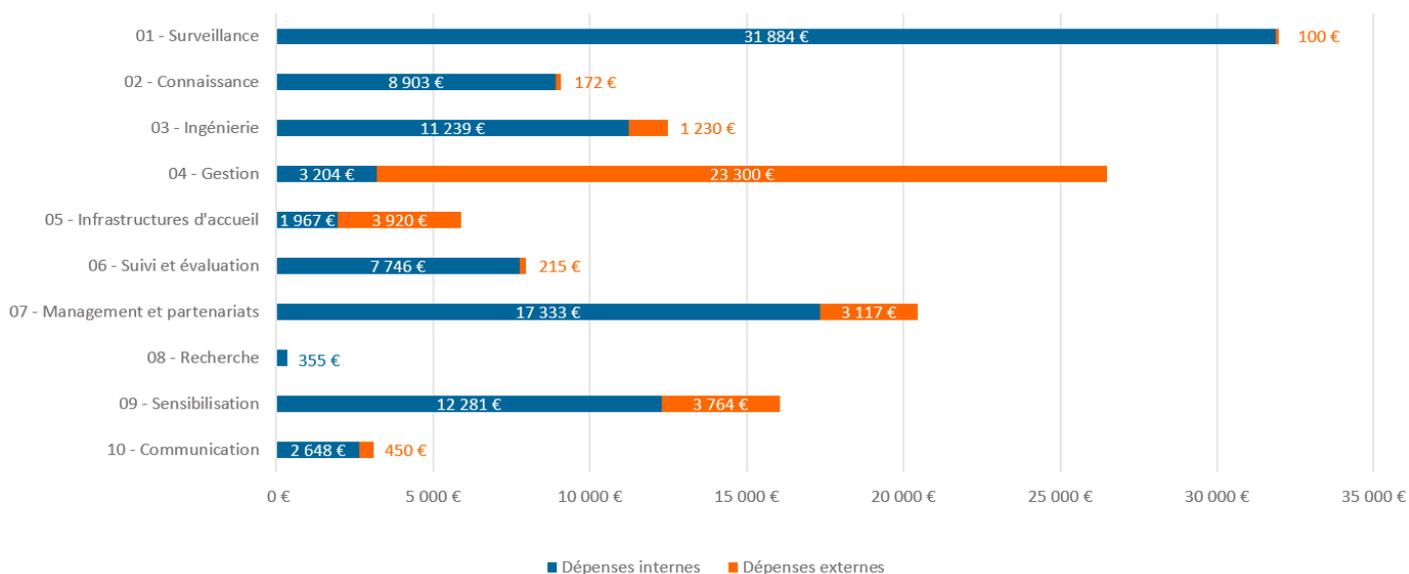
PERSPECTIVES

2020, une année pleine de projets : la validation du nouveau plan de gestion 2020-2029, une association étroite avec les partenaires locaux, notamment les acteurs du tourisme, la planification des travaux de restauration de secteurs humides dégradés, des opérations de sensibilisation du grand public, des acteurs locaux et des scolaires, l'entretien et l'amélioration des dispositifs d'accueil du public pour une réserve plus inclusive, accessible à tous...

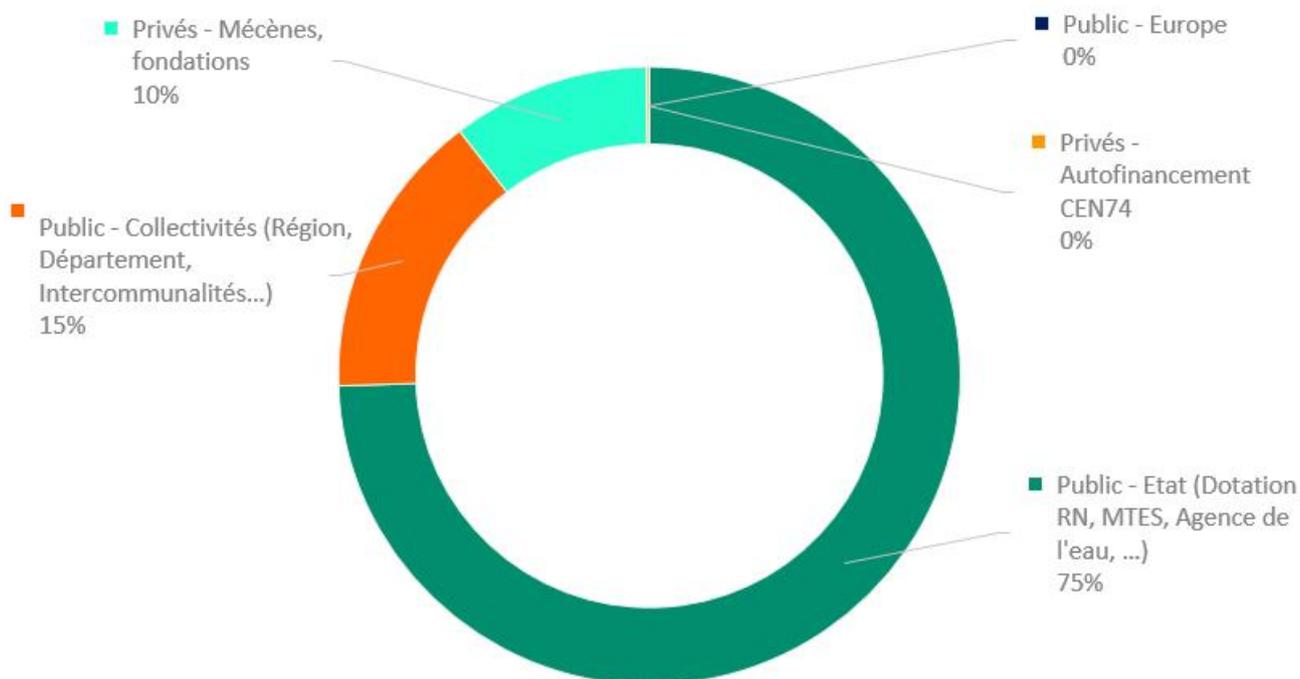


Perspectives budgétaires 2020

Dépenses prévisionnelles : Σ dépenses = 133 827 € TTC



Origine des ressources



PARTENAIRES

Nombreux sont ceux qui s'investissent aux côtés du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, pour les réserves naturelles et la protection de leur patrimoine d'exception. Leur implication fait vivre les territoires, ouvre le champ des possibles, consolide les projets, facilite l'intégration des aires protégées dans leur tissu local. Ils soutiennent les projets financièrement ou apportent leur compétence technique. Que tous en soient chaleureusement remerciés !



La réserve s'implique aussi dans ces réseaux :

- Réserves Naturelles de France (RNF)
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)
- Réseau Empreintes
- Mission interservices Eau & Nature (MISEN74)

Avec le soutien de



Les réserves naturelles de Haute-Savoie :

- 9 réserves naturelles nationales
- 22 000 hectares protégés
- 1 gestionnaire unique pour mutualiser les moyens
- Des dizaines de structures associées



Publication

Rédaction : Lise Camus-Ginger , Rémy Perin, Malorie Parchet, Pascale Tranchant, Carole Birk

Mise en page et édition : Cécile Georget, CEN74

Crédits photographiques page de garde et pages maîtres : CEN74 - Rémy Périn, Jules Heuret, Malorie Parchet, Lise Camus-Ginger

Ne pas jeter sur la voie publique

ASTERS - Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie ■ 84 route du Viéran - 74370 PRINGY ■ www.cen-haute-savoie.org

